



L'Observatoire
CRÉDIT LOGEMENT / CSA

TABLEAU DE BORD
TRIMESTRIEL



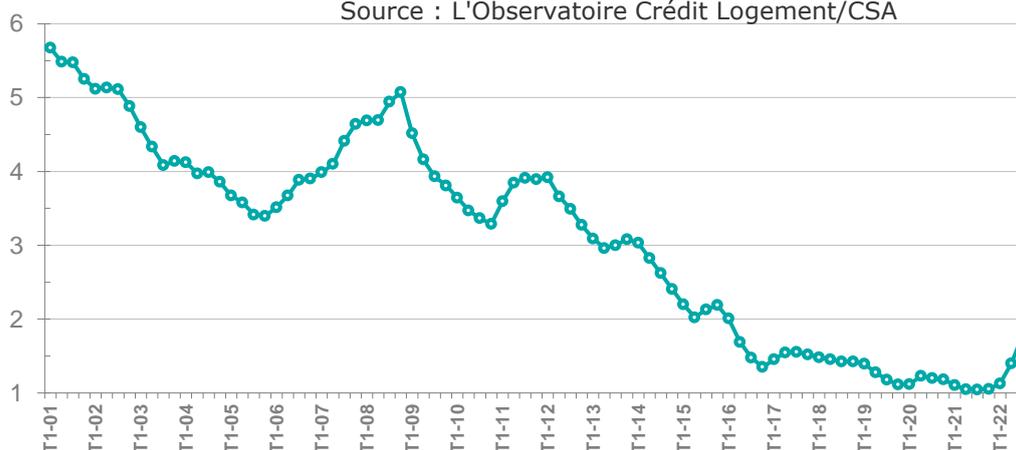
L'ENSEMBLE DES MARCHÉS

1. L'environnement des marchés : les conditions de crédit

Les taux d'intérêt sur les prêts du secteur bancaire (taux nominaux, hors assurance et coût des sûretés)

LES TAUX DES CRÉDITS IMMOBILIERS AUX PARTICULIERS (EN %) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



Au 3^{ème} trimestre 2022, le taux moyen des crédits du secteur concurrentiel (hors assurance et coût des sûretés) s'est établi à 1.78 % (1.79 % pour l'accession dans le neuf et dans l'ancien).

La hausse du taux moyen des crédits s'est amplifiée depuis le printemps dernier. Au début de l'année, l'augmentation était modeste : 2 points de base (pdb) par mois en janvier et février. Mais avec le déclenchement de la guerre en Ukraine et le rythme de l'inflation, les tensions sur les marchés financiers se sont renforcées : entre février et juin, le taux s'est accru de 10 pdb par mois, en moyenne. L'accentuation des déséquilibres économiques et financiers s'est alors accompagnée d'une progression du taux encore plus rapide en juillet (+ 18 pdb), mais en août (+ 12 pdb), et surtout en septembre (+ 6 pdb), la remontée du taux a été bridée par un taux d'usure faiblement revalorisé pour le 3^{ème} trimestre, après avoir été maintenu à bas niveau par la Banque de France au cours du printemps. La prise en compte du coût de l'assurance et des garanties obligatoires, à côté des frais de dossier, a du coup contraint le niveau des taux des crédits pour permettre la sortie d'un TAEG acceptable.

Néanmoins, depuis décembre 2021 les taux des prêts ont tous augmenté d'au moins 46 pdb, quelle que soit leur durée à l'octroi.

Toutes les catégories d'emprunteurs ont été concernées, même si l'augmentation a été un peu moins rapide pour les emprunteurs les plus modestes : + 43 pdb pour les emprunteurs avec moins de 3 SMIC de revenus, contre + 50 pdb pour les 5 SMIC et plus. En outre, depuis décembre dernier, alors que le taux moyen a cru de 46 pdb sur l'ensemble du marché, l'augmentation a été de 50 pdb sur le marché des travaux (1.50 % en juin 2022), de 45 pdb sur celui de l'ancien (1.52 % en juin 2022) et de 43 pdb sur celui du neuf (1.51 % en juin 2022).

Dans ce contexte, le relèvement du principal taux de refinancement de la BCE intervenu fin juillet a accentué la dégradation de la profitabilité des nouveaux crédits, plus fortement qu'avant l'été. Et au total, si le taux des crédits n'a que modérément cru depuis le début de l'année en comparaison, par exemple du taux de l'OAT à 10 ans ou du rythme de l'inflation (+ 82 pdb pour le taux des crédits, contre + 236 pdb pour l'OAT et + 293 pdb pour le rythme de l'inflation), cela s'est fait au détriment du dynamisme de la production nouvelle. En outre, dans le même temps, le niveau des rachats de crédits s'est affaibli.

Mais depuis décembre 2021 les taux des prêts ont tous augmenté d'au moins 80 pdb, quelle que soit leur durée à l'octroi. Et alors que durant cette période le taux moyen a cru de 82 pdb sur l'ensemble du marché, l'augmentation a été de 80 pdb sur le marché

du neuf (1.88 % en septembre 2022), de 82 pdb sur celui de l'ancien (1.89 % en septembre 2022) et de 86 pdb sur celui des travaux (1.87 % en septembre 2022).

PRÊTS À TAUX FIXE DU SECTEUR CONCURRENTIEL

		Taux moyens	Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans
Septembre	2019	1,18%	0,92%	1,08%	1,33%
Décembre	2019	1,11%	0,88%	1,05%	1,31%
Septembre	2020	1,21%	1,02%	1,19%	1,46%
Décembre	2020	1,17%	0,97%	1,10%	1,35%
Septembre	2021	1,04%	0,87%	0,99%	1,16%
Décembre	2021	1,06%	0,86%	0,99%	1,13%
Septembre	2022	1,88%	1,74%	1,88%	1,98%

Toutes les catégories d'emprunteurs ont été concernées, même si l'augmentation a été un peu moins rapide pour les emprunteurs les plus modestes : + 79 pdb pour les emprunteurs avec moins de 3 SMIC de revenus, contre + 88 pdb pour les 5 SMIC et plus. De plus, compte tenu de l'impact du taux d'usure en vigueur, les emprunteurs du 4ème groupe¹ qui ne présentent pas les meilleurs profils (niveaux des revenus et de l'apport personnel, notamment) n'ont pas eu à supporter

des augmentations de taux plus rapides que celles des autres emprunteurs, même sur les durées les plus longues : par exemple, pour des prêts à 25 ans, le taux proposé à ces emprunteurs a cru de 82 pdb pendant que la hausse était de 86 pdb sur des prêts à 15 ans accordés à des emprunteurs du 1er groupe.

PRÊTS DU SECTEUR CONCURRENTIEL

Taux moyens	SEPTEMBRE 2022			DÉCEMBRE 2022		
	Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans	Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans
1er groupe	1,48	1,61	1,72	0,62	0,72	0,90
2ème groupe	1,69	1,82	1,93	0,78	0,91	1,05
3ème groupe	1,83	1,96	2,06	0,90	1,03	1,17
4ème groupe	1,97	2,12	2,20	1,14	1,25	1,38
Ensemble	1,74	1,88	1,98	0,86	0,99	1,13

Enfin, la totalité des emprunteurs bénéficient de crédits à des taux très largement inférieurs à l'inflation, ce qui ne s'était jamais constaté depuis la fin des années 50 :

ainsi, le taux d'intérêt réel sur les crédits immobiliers est largement négatif, à un niveau sans précédent depuis 1949.

¹ Le 1^{er} groupe rassemble les 25% d'emprunteurs dont le taux est le plus bas (valeurs des taux inférieures au 1^{er} quartile, Q1). Et le 4^{ème} groupe, les 25% d'emprunteurs dont le taux est le plus élevé (valeurs des taux supérieures au 3^{ème} quartile, Q3). Le 2^{ème} groupe rassemble donc les 25%

d'emprunteurs dont le taux est compris entre Q1 et la médiane. Et le 3^{ème} groupe, les 25% d'emprunteurs dont le taux est compris entre la médiane et Q3.

La durée des prêts bancaires accordés

Des prêts bancaires dont les durées s'allongent encore.

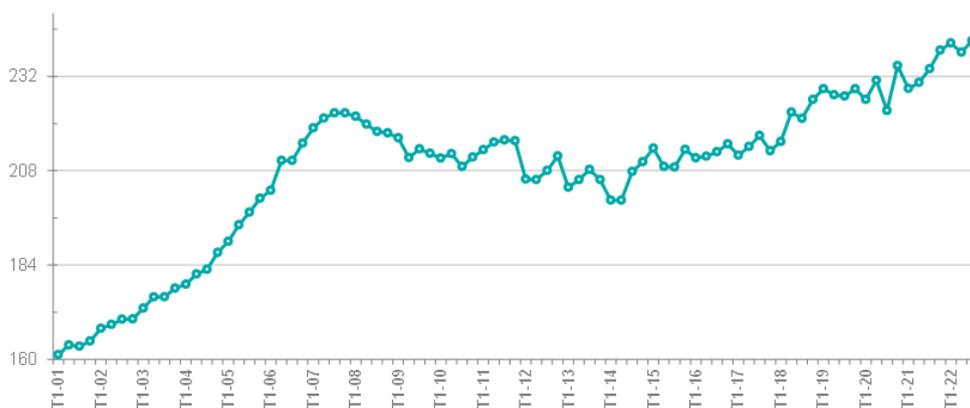
Au 3^{ème} trimestre 2022, la durée moyenne des prêts accordés était de 241 mois (260 mois pour l'accession dans le neuf et 253 mois pour l'accession dans l'ancien).

L'allongement de la durée moyenne des crédits octroyés s'est poursuivi durant l'été. Et au 3^{ème} trimestre, la durée s'est établie à un niveau jamais observé par le passé : alors que cette durée était de 13.6 ans en 2001 (163 mois), elle s'est établie à 20.3 ans en septembre (240 mois).

Mais cet allongement n'est plus suffisant pour compenser les conséquences de la hausse des prix des logements ou amortir les conséquences de l'augmentation des taux d'apport personnel exigés. Depuis la fin du printemps, il permet simplement d'éviter un recul plus rapide encore de la production de crédits, mais avec une efficacité qui s'érode au fur et à mesure de l'augmentation des taux des crédits.

**LA DURÉE DES CRÉDITS IMMOBILIERS AUX PARTICULIERS (EN MOIS)
ENSEMBLE DES MARCHÉS**

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



Ainsi en septembre, 65.0 % des prêts bancaires à l'accession à la propriété ont été octroyés sur une durée comprise entre plus de 20 ans et 25 ans : une proportion jamais constatée par le passé. Dans le même temps, la part de la production à plus de 25 ans a quasiment

disparu du paysage (0.2 % au 3^{ème} trimestre 2022). Et celle des prêts les plus courts (15 ans et moins) se maintient à bas niveau : à 14.1 % du total de la production en septembre, soit le pourcentage le plus bas que L'Observatoire a eu à connaître jusqu'alors.

**STRUCTURE DE LA PRODUCTION
DURÉE DES PRÊTS À L'ACCESSION (EN ANNÉES)**

	10 ans et moins	Plus de 10 à 15 ans	Plus de 15 à 20 ans	Plus de 20 à 25 ans	Plus de 25 ans
2019	5,6	14,6	31,6	46,0	2,1
2020	5,3	13,5	33,0	47,0	1,3
2021	4,6	11,8	27,5	55,5	0,6
T1-2022	4,0	10,3	23,0	62,3	0,4
T2-2022	3,9	10,2	21,3	64,3	0,4
T3-2022	3,9	10,3	21,1	64,5	0,2
Septembre 2022	3,9	10,2	20,7	65,0	0,2

2. Les conditions d'expression de la demande

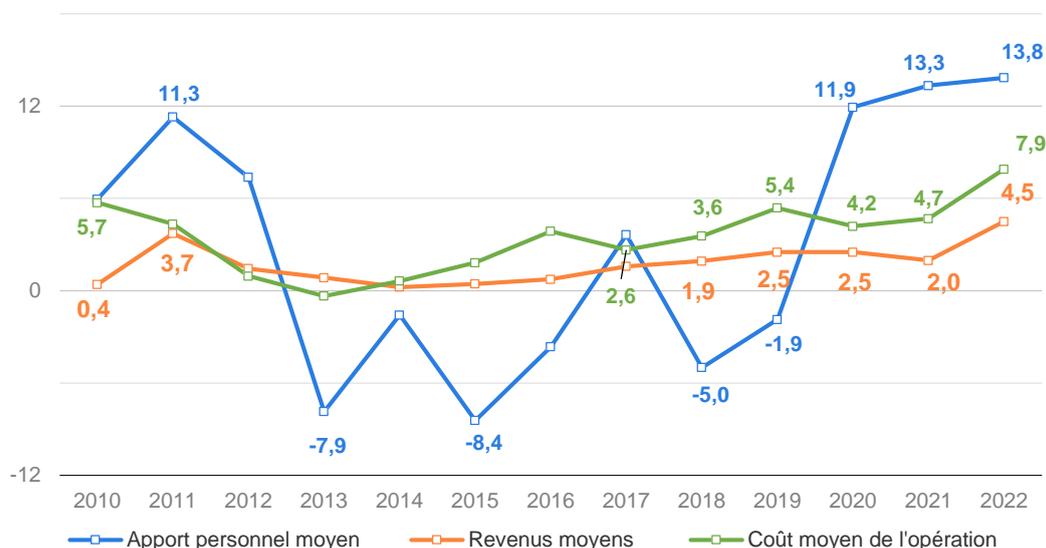
Le coût relatif des opérations immobilières financées par emprunt

Le coût des opérations réalisées progresse à un rythme rarement observé.

Depuis le début de l'année, les revenus des emprunteurs s'élèvent rapidement (+ 4.5 %, en glissement annuel, contre + 2.0 % en 2021). Avec le renforcement des exigences d'un apport personnel plus élevé, la demande se transforme en effet. D'autant que la contraction de l'offre bancaire provoquée par la dégradation de la rentabilité des nouveaux crédits a affecté une clientèle plus modeste fragilisée par le climat anxieux actuel (la dégradation du moral des ménages), les pertes de pouvoir d'achat et la remontée de l'inflation et des taux des crédits immobiliers.

Et comme les ménages encore sur le marché accomplissent des projets plus ambitieux que ceux qui n'ont pu y rentrer (surface et qualité des biens, localisation, ...), le coût des opérations réalisées progresse toujours à un rythme soutenu (+ 7.9 % pour les 9 premiers mois de l'année, en glissement annuel, après + 4.7 % en 2021). Dans ces conditions, le coût relatif se maintient sur des niveaux particulièrement élevés : 4.7 années de revenus au 3ème trimestre 2022, contre 4.6 années de revenus il y a un an à la même époque.

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS
DEMANDE DE PRÊTS IMMOBILIERS



Mais dans le même temps, le niveau de l'apport personnel s'accroît très rapidement (+ 13.8 % pour les 9 premiers mois de l'année, en glissement annuel, après + 13.3 % en 2021) : une augmentation aussi rapide n'avait encore jamais été constatée par L'Observatoire. Les taux d'apport des ménages encore sur le marché ont nettement cru depuis 2019, pour s'établir à des niveaux élevés, au regard des crédits. Elle illustre les difficultés de réalisation des projets exigences des autorités françaises.

Mais cette évolution pèse sur le dynamisme du marché des immobiliers nourris par de très nombreux ménages, ceux dont l'apport personnel est désormais jugé insuffisant : au 3ème trimestre 2022, le niveau de l'apport personnel moyen était de 44.5 % supérieur à son niveau du 4ème trimestre 2019, lorsque le marché était au zénith et les exigences concernant l'apport au plus bas ; ce qui correspond à un supplément d'apport représentant 7 mois de revenus d'un emprunteur disposant de moins de 3 SMIC et 1.5 mois pour un emprunteur avec 5 SMIC et plus.

**LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS)
ENSEMBLE DES MARCHÉS**

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



L'indicateur de solvabilité de la demande réalisée

Mais en dépit de la transformation de la demande et alors que la hausse des prix des logements se poursuit, l'indicateur de solvabilité de la demande se dégrade encore. Les nouveaux emprunteurs recourent en effet plus largement au crédit immobilier que par le passé :

ils bénéficient toujours de bonnes capacités d'emprunt et donc, réalisant des projets immobiliers plus ambitieux, le montant moyen des crédits utilisés progresse nettement (+ 6.6 % pour les 9 premiers mois de l'année, en glissement annuel, contre + 2.7 % en 2021).

**L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE (BASE 100 EN 2020)
ENSEMBLE DES MARCHÉS**

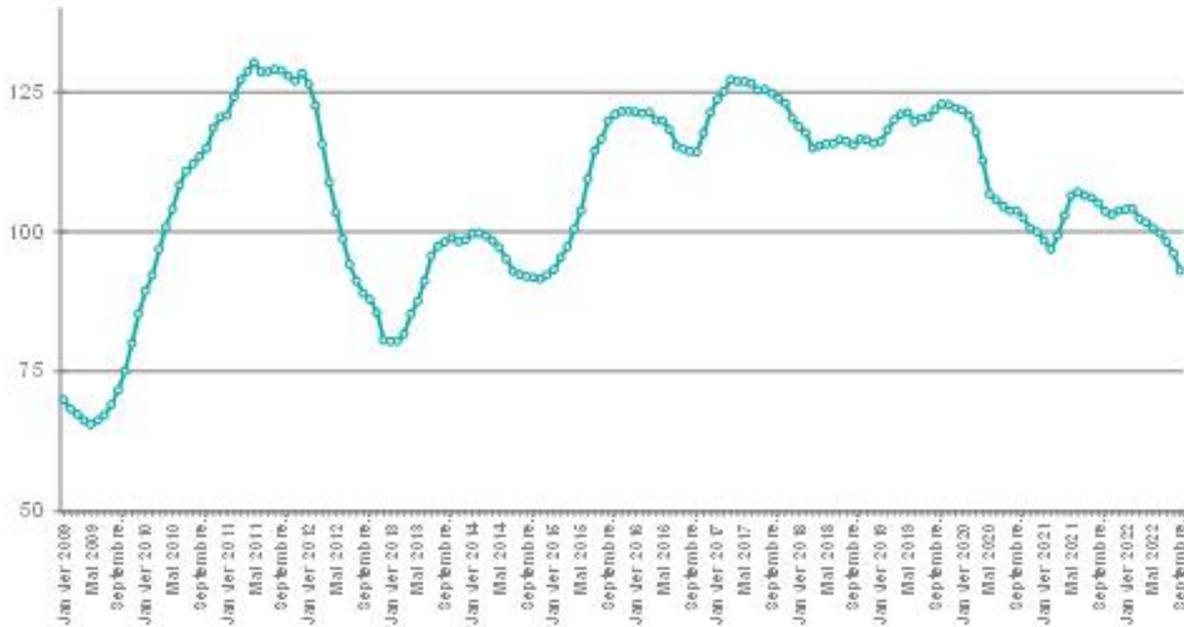
Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



3. L'activité du marché des crédits

INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / ENSEMBLE DES MARCHÉS NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)

Crédit Logement/CSA - Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels



Après plusieurs mois d'une expansion rapide du marché, le rythme d'évolution de la production de crédits immobiliers aux particuliers a ralenti durant l'été 2021, bien au-delà de l'affaiblissement saisonnier habituel. Le resserrement de l'accès au crédit s'est alors progressivement renforcé et généralisé, la plupart des établissements bancaires se préparant à la transposition dans la réglementation du resserrement des critères d'octroi des crédits à compter du 1er janvier 2022. D'ailleurs, en décembre 2021, la production mesurée en niveau semestriel glissant avait reculé de 4.9 % en glissement annuel et le nombre de prêts, de 6.3 %.

Dans le contexte d'une stricte application des critères HCSF, le nombre de prêts accordés s'est affaibli dès le début de l'année 2022, la demande réagissant à la détérioration de son pouvoir d'achat, alors que les conditions de crédit ne s'amélioraient plus. Puis le déclenchement de la guerre en Ukraine a amplifié la dégradation du marché, renforçant les pressions inflationnistes et leur impact sur les taux des crédits, alors que le moral des ménages fléchissait nettement.

Ce choc supplémentaire sur la demande de crédits a transformé en dégradation du marché ce qui aurait pu ne ressembler qu'à un simple ralentissement : le nombre de prêts accordés mesuré en niveau semestriel glissant était ainsi en recul de 7.3 % à fin juin, en glissement annuel, et la production de crédits de 5.6%.

Jusqu'alors et pendant près d'un an, le repli de la demande avait été à l'origine des hésitations, puis du recul de la production de crédits.

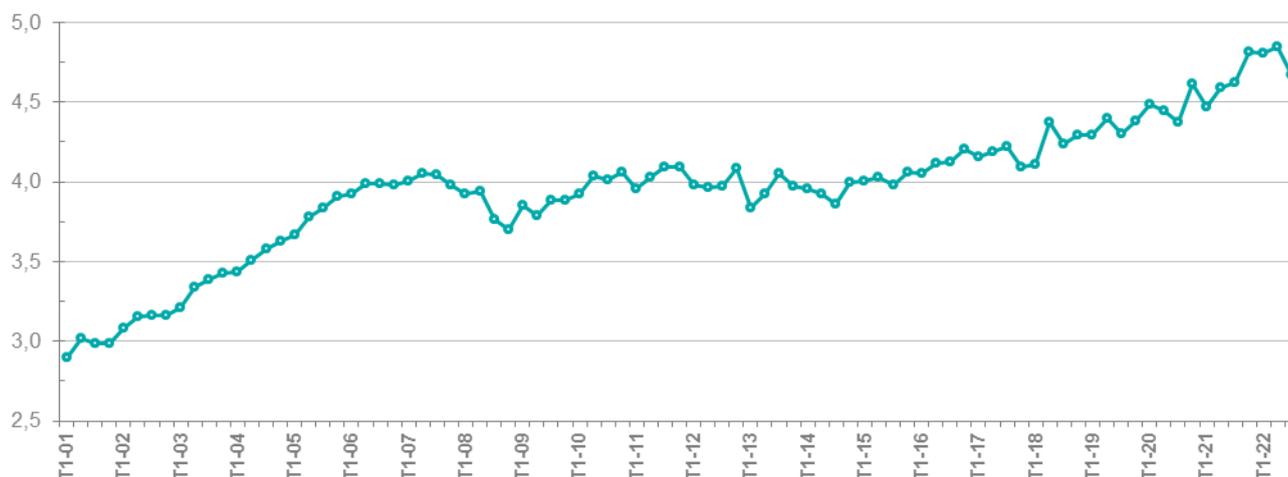
D'ailleurs, dès le début de 2022 l'activité avait rapidement fléchi sur tous les marchés immobiliers : construction de maisons individuelles, promotion immobilière, transactions sur logements existants ou rénovation des logements, tous les secteurs de l'économie immobilière ont été affectés. Mais dès le début de l'été 2022, la dégradation rapide de la rentabilité des nouveaux prêts est venue amplifier les conséquences d'un repli de la demande qui perdurait : confrontée à un taux d'usure inadapté dans le contexte du relèvement du principal taux de refinancement de la BCE, l'offre bancaire s'est contractée. La chute de la production de crédits a été très rapide : avec en septembre une production mesurée en niveau trimestriel glissant en baisse de 26.8 %, en glissement annuel et un nombre de prêts, de 27.7 %. D'ailleurs, le recul a été particulièrement prononcé en août et en septembre : avec - 32.4 % pour la production réalisée durant ces deux mois, en glissement annuel, et - 34.7 % pour le nombre de prêts. Une telle chute ne s'était pas constatée depuis l'automne 2008, au plus profond de la crise financière internationale : elle a même été plus prononcée que celle observée durant le 1er confinement.

Dans ces conditions, la production de crédits mesurée en niveau annuel glissant était en baisse de 9.5 % à fin septembre, en glissement annuel (contre + 1.0 % il y a un an à la même époque) et le nombre de prêts accordés reculait de 11.5 % (+ 1.4 % il y a un an à la même époque).

LES SPÉCIFICITÉS DES MARCHÉS

Le marché du neuf

LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS : MARCHÉ DU NEUF) Crédit Logement/CSA - Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels



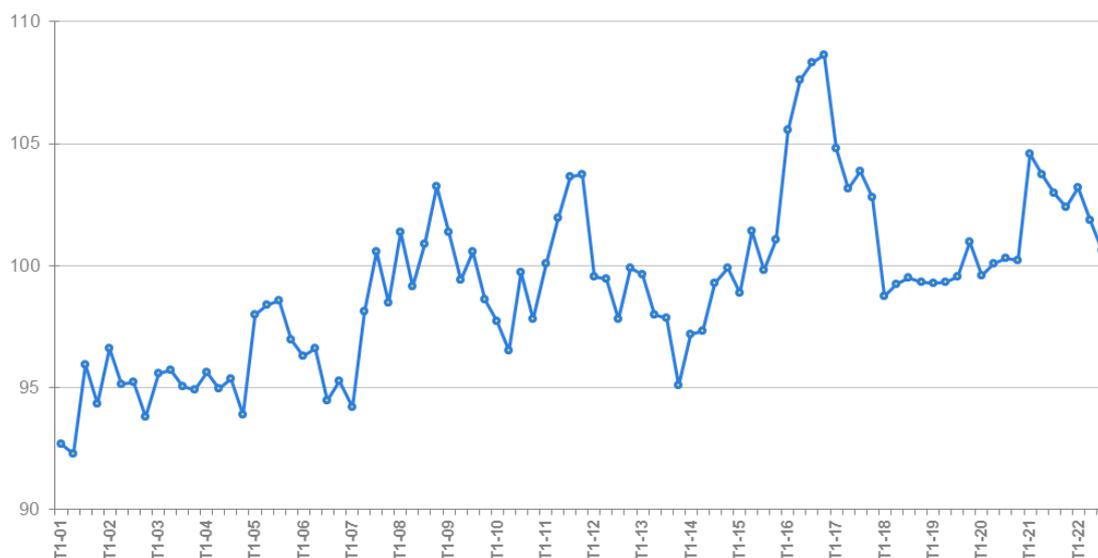
Le coût des opérations et les taux d'apports progressent toujours. Les revenus des ménages évoluent plus rapidement.

Le coût des opérations réalisées dans le neuf progresse à un rythme soutenu (+ 6.8 % pour les 9 premiers mois de l'année, en glissement annuel, contre + 2.0 % en 2021). Et les revenus des ménages qui effectuent ces opérations s'élèvent plus rapidement que par le passé (+ 4.3 % pour les 9 premiers mois de l'année, en glissement annuel, contre + 0.7 % en 2021). Au fil des mois, les emprunteurs faiblement dotés en apport personnel et/ou dont le niveau de leurs revenus ne leur permet plus de satisfaire aux exigences de taux d'effort imposées par les autorités françaises de contrôle des banques, rencontrent des difficultés supplémentaires pour accéder au crédit. Le déplacement de la demande vers les tranches de revenus supérieures s'est donc renforcé. D'autant que la demande des candidats à l'accession adressée à des constructeurs de maisons individuelles ou à des promoteurs devient plus difficile à satisfaire, alors que la production de PTZ est en panne. Dans ces conditions, le coût relatif s'établit à 5.5 années de revenus au 3ème trimestre, contre 5.3 années de revenus il y a un an à la même époque. Depuis l'été 2021, le coût relatif se maintient donc à des niveaux jamais observés par le passé : au début de l'année 2001, le coût relatif était de 3.7 années de revenus.

Dans le même temps, le niveau de l'apport personnel mobilisé par les emprunteurs augmente très rapidement (+ 16.5 % pour les 9 premiers mois de l'année, en glissement annuel, après + 7.1 % en 2021). L'augmentation de l'apport personnel exigé avait nettement ralenti en 2021, en réponse notamment à l'assouplissement des dispositions prévues par l'ACPR en faveur de la primo-accession dans le neuf : mais depuis l'automne 2021, la transformation du marché (dont la progression de la part des emprunteurs plus aisés) a provoqué cette inversion de tendance. Ainsi, le niveau de l'apport personnel moyen progresse fortement (+ 50.5 % depuis décembre 2019, soit + 22.8 K€), illustrant les difficultés d'accès au marché d'une large part des candidats à l'achat d'un logement neuf.

Aussi l'indicateur de solvabilité, déjà pénalisé par la détérioration des dispositifs publics de soutien de la demande, se dégrade maintenant sous l'effet d'une augmentation rapide des prix des logements neufs et de la remontée des taux des crédits immobiliers. La transformation du marché, avec notamment le repli de la part des clientèles les moins bien dotées en apport personnel, n'est plus suffisante pour contrebalancer les facteurs de dégradation de la solvabilité de la demande.

L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE (BASE 100 EN 2020)
Crédit Logement/CSA - Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels



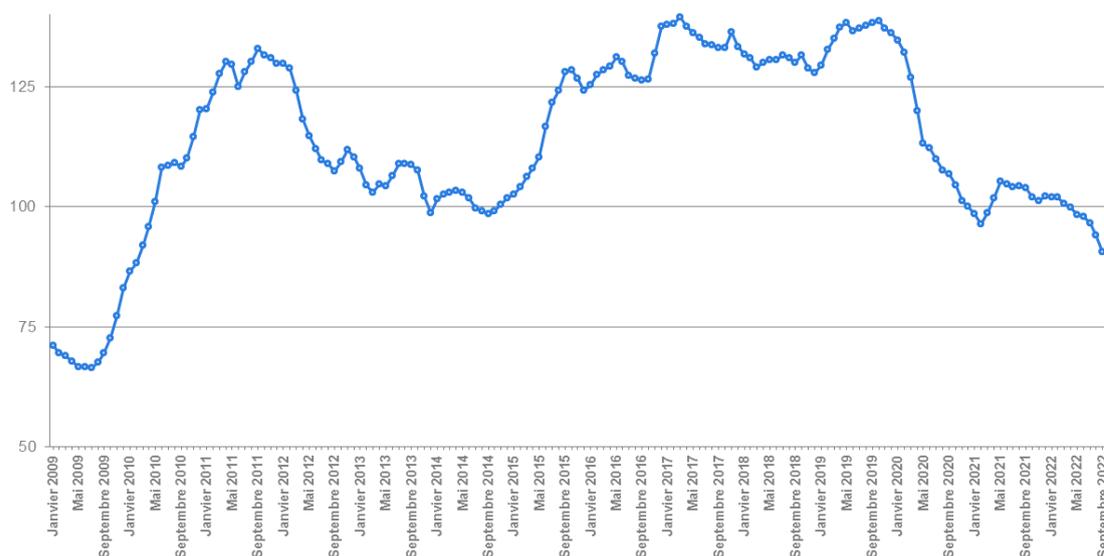
Le niveau de l'apport personnel des emprunteurs augmente.

Dans le contexte d'une stricte application des recommandations du HCSF, le nombre de prêts accordés au secteur du neuf s'est affaibli dès le début de l'année 2022. D'autant que la montée des incertitudes (inflation, pouvoir d'achat) avait commencé à fortement peser sur le moral des ménages, alors que le déclenchement de la guerre en Ukraine a un peu plus déstabilisé la demande :

avec en juin, - 7.9 % pour le nombre de prêts accordés mesuré en niveau semestriel glissant, en glissement annuel.

Et en dépit d'un recours à des montants moyens empruntés élevés par des acheteurs disposant d'un apport personnel plus important, mais qui acquièrent des logements plus coûteux (meilleure localisation et qualité supérieure), la production de crédits avait reculé aussi rapidement : avec en juin, - 3.9 %, en glissement annuel.

L'INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / MARCHÉ DU NEUF
NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)
Crédit Logement/CSA - Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels



La production de crédits diminue et le nombre de prêts accordés recule.

Dès le début de l'été, le recul de l'activité s'est amplifié : la dégradation rapide de la rentabilité des nouveaux prêts a été à l'origine d'une contraction de l'offre bancaire qui s'est surajoutée à la dépression de la demande déjà à l'œuvre. La production de crédits mesurée en niveau trimestriel glissant a reculé rapidement : avec en septembre, - 26.1 %, en glissement annuel. La diminution du nombre de prêts ayant été plus forte, encore : avec - 30.0 %, en glissement annuel.

Dans ces conditions, la production de crédits mesurée en niveau annuel glissant diminue de 8.3 % à fin septembre, en glissement annuel (contre - 4.2 % il y a un an à la même époque). Pour sa part, le nombre de prêts accordés recule plus fortement que la production : avec - 12.7 % (- 2.8 % il y a un an à la même époque).

Le marché de l'ancien

LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS): MARCHÉ DE L'ANCIEN

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



Les revenus des ménages qui restent sur le marché augmentent toujours.

Depuis 2020, le resserrement des conditions d'accès au crédit affecte les ménages les moins bien dotés en apport personnel : nombre d'entre eux ont été contraints à l'abandon de leurs projets d'achat de logements anciens. Et depuis le début de l'année 2022, les difficultés d'accès au crédit se sont renforcées pour de nombreux candidats à l'acquisition d'un logement ancien en réponse à une stricte application des recommandations du HCSF et à la remontée des taux d'intérêt. D'autant que la tension sur le coût des opérations ne se relâche pas (+ 5.3 % pour les 9 premiers mois de l'année, en glissement annuel, après + 5.2 % en 2021).

Dans ces conditions, les revenus des ménages qui restent sur le marché augmentent bien plus rapidement qu'auparavant (+ 4.3 % pour les 9 premiers mois de l'année, en glissement annuel, après + 1.1 % en 2021). Aussi le coût relatif des opérations réalisées se maintient à un niveau particulièrement élevé : 5.3 années de revenus au 3ème trimestre 2022, contre 5.4 années de revenus il y a un an à la même époque.

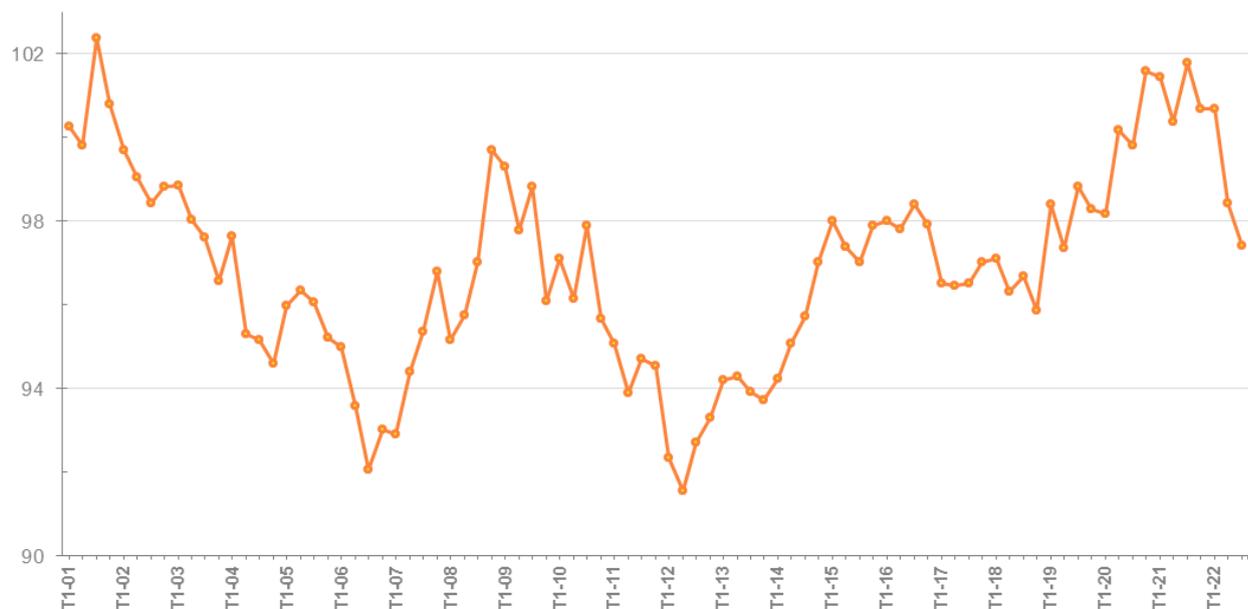
Dans le même temps, le niveau de l'apport personnel s'élève toujours aussi rapidement (+ 9.1 % pour les 9 premiers mois de l'année, en glissement annuel, après + 12.6 % en 2021).

Ainsi, depuis 2019 l'apport moyen s'était accru de 42.0%, suivant la recommandation du HCSF : il était descendu à des niveaux qui n'avaient pas encore été observés par le passé, permettant au marché de se développer comme jamais, grâce à l'arrivée sur le marché de ménages jeunes ou modestes.

Pourtant, l'indicateur de solvabilité de la demande recule fortement, en réponse à une hausse des prix des logements qui persiste et à l'augmentation des taux des crédits qui se renforce. L'indicateur ne bénéficie donc pas de la transformation du marché et donc de l'accroissement de la part des ménages bien dotés en apport personnel : compte tenu de la nature et du coût des opérations réalisées, le montant moyen des crédits utilisés progresse toujours vite (+ 4.9 % pour les 9 premiers mois de l'année, en glissement annuel, contre + 3.2 % en 2021).

Comme sur le marché du neuf, dès le début de 2022, avec la stricte application des recommandations du HCSF et la montée des incertitudes, puis avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, le nombre de prêts accordés s'est nettement affaibli : avec en juin, - 19.9 % pour le nombre de prêts accordés mesuré en niveau semestriel glissant, en glissement annuel. Et comme pour l'ensemble du marché, en raison d'un recours à des montants moyens empruntés plus élevés par des acheteurs disposant d'un apport personnel plus important et qui acquièrent des logements plus coûteux, la production de crédit a reculé moins rapidement que le nombre de prêts : avec en juin, - 13.8 % en glissement annuel.

L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE (BASE 100 EN 2020) : MARCHÉ DE L'ANCIEN
Crédit Logement/CSA - Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels

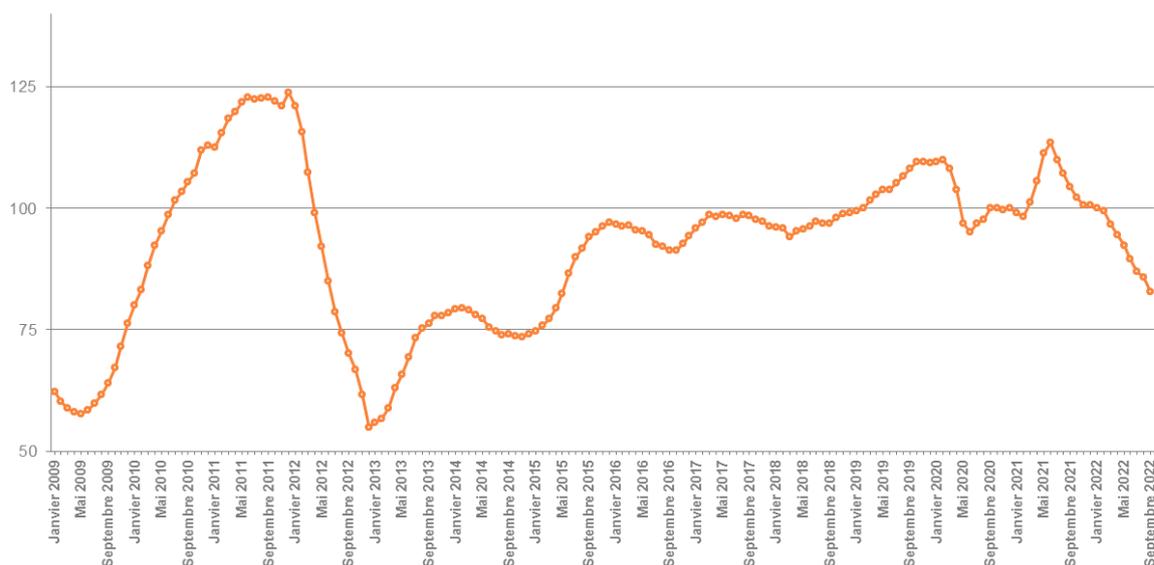


Dès le début de l'été, la baisse de l'activité est devenue plus rapide : la détérioration de la rentabilité des nouveaux prêts a été à l'origine d'une nette contraction de l'offre bancaire qui s'est surajoutée à la dépression de la demande déjà à l'œuvre.

La production de crédits mesurée en niveau trimestriel glissant a reculé rapidement : avec en septembre, - 29.7 %, en glissement annuel. La diminution du nombre de prêts ayant été aussi rapide : avec - 29.4%, en glissement annuel.

**L'INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / MARCHÉ DE L'ANCIEN
NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)**

Crédit Logement/CSA - Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels



Dans un contexte impacté par la guerre en Ukraine, le nombre de prêts accordés s'est affaibli.

Aussi, et comme pour le marché du neuf, l'activité mesurée en niveau annuel glissant recule maintenant rapidement : avec en septembre, - 15.6 % en glissement annuel pour la production (contre + 10.3 % il y a un an à la même époque)

et - 20.6 % pour le nombre de prêts bancaires accordés (contre + 4.3 % il y a un an à la même époque).

www.observatoirecreditlogement.fr